



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

Liberté
Égalité
Fraternité

Armée de Terre
11^e brigade parachutiste
1^{er} régiment de hussards parachutistes

Tarbes, le 18 MARS 2024
N° 532 /1RHP/EM/C2/NP

Le lieutenant-colonel Bruno Cornilleau,
chef de corps par suppléance

à

Monsieur le maire de Barzun

MAIRIE DE BARZUN
ARRIVÉ LE 23 MARS 2024

OBJET : Exercice en terrain libre du 2^e escadron, du 1^{er} régiment de hussards parachutistes.

Dans le cadre d'un stage d'initiation commando, un peloton du 2^e escadron du 1^{er} régiment de hussards parachutistes est amené à effectuer un exercice avec munitions d'exercices aux alentours de votre commune lors des nuits du mardi 26 au samedi 30 mars 2024.

Les dispositions de manœuvre suivantes seront strictement respectées : cet exercice s'effectuera à pied, en véhicule militaire type 4x4 et camion. Les zones de manœuvre seront sur le domaine public et hors de toute propriété privée, sauf si le propriétaire nous en donne l'accord écrit. Des tirs à blanc pourront néanmoins être effectués dans les zones suivantes : Miramontès - Forêt de Phéline ; Serix-Pouey Mayou ; Forêt d'Ossun ; Forêt de Bartrès ; Bois de Brouhéna ; Bois d'Oroix ; Bois de la Hès ; Pintac.

Le personnel s'engage à récupérer les étuis et autres déchets de tirs une fois les actions terminées. Pour tout renseignement complémentaire ou si des restrictions diverses empêchaient cette manœuvre dans votre commune, vous pouvez contacter le lieutenant Edouard de France, chef de stage, au 06 68 17 82 81 ou bien par courriel à edouard.de-france@intradef.gouv.fr.

